

Développement continu et essor

Dès la fin des années 60, le PEV du canton de Berne a vécu un développement continu. Il a réorganisé et professionnalisé ses structures en encourageant le travail de la base. Les fruits de ces efforts se sont matérialisés dans la création de nombreux partis locaux ainsi que par la croissance du nombre de membres et de la part électorale. Le PEV est devenu une puissance établie dans le paysage politique du canton.

Après que le PEV canton de Berne ait participé en 1963 pour la première fois aux élections nationales depuis 1919, une réorganisation de fond de ses structures eut lieu sous la direction du nouveau président **Alfred Kunz**. En 1966, le parti cantonal engagea pour la première fois avec **Adrian Lörtscher** un chef de campagne afin de préparer les élections nationales. Celui-ci s'avéra être un stratège de parti très habile. En 1967, sous sa direction, le PEV bernois gagna non seulement son premier siège au Conseil national, mais il se développa également localement et régionalement de manière continue.

Puis, de 1968 à 1989, 23 partis locaux et régionaux supplémentaires (voir page 9) furent créés. En 1984 fut aussi fondé le parti local La Neuveville dans la partie francophone du canton. Toutefois, celle-ci ne perdura pas longtemps. Ce n'est qu'en 2005 que le PEV parvint, à la création du PEV Jura bernois, à s'ancrer définitivement dans la partie romande. Parallèlement au développement des structures locales, le nombre des membres crût également pour atteindre 900 membres en 1994. Le PEV gagna également en force politique. Ainsi, lors des élections du Grand Conseil de 1994, le parti cantonal atteignit son apogée avec sept sièges au sein du Grand Conseil et une part électorale de 4,0%. Une section propre au PEV fut même créée pour la première fois au Grand Conseil.

Référendum et initiative du PEV

En 1992/1993, le PEV bernois a démontré sa capacité référendaire pour la première fois au cours de son histoire. Il a récolté les signatures nécessaires afin de lutter contre le partage des cercles électoraux Oberland-Ouest et Seeland qui fut adoptée le 7 septembre 1992. Malheureusement le peuple adopta la modification de la loi à une petite majorité.

En 1993, le PEV lança pour la première fois une initiative. La demande «Pour un nouveau préambule dans la Constitution cantonale» souhaitait intégrer une formulation contenant Dieu dans la Constitution cantonale. Malheureusement, les 15 000

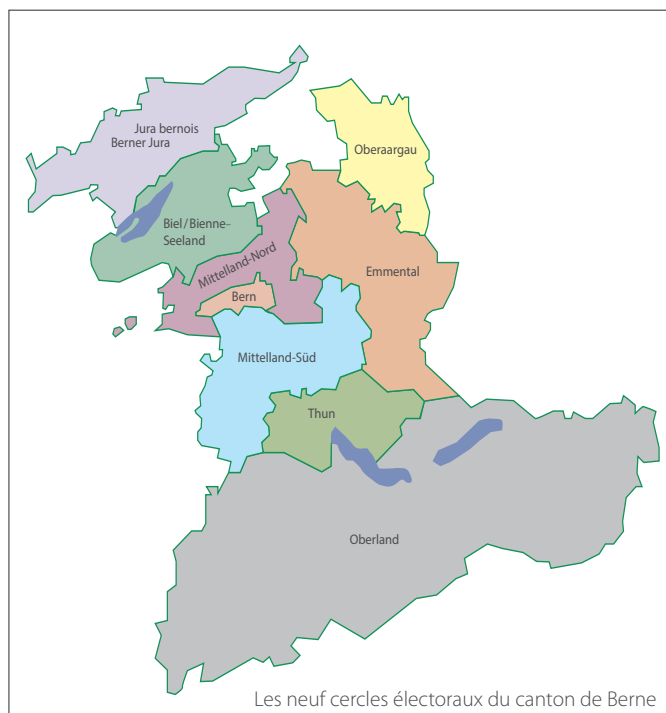
signatures nécessaires ne purent, de justesse, pas être récoltées dans les délais imposés. Au terme des délais, manquaient environ 400 signatures et l'initiative ne put ainsi pas aboutir. Toutefois, le PEV ne se laissa pas démotiver par cet échec.

Professionnalisation du parti

En 1997, les structures du parti furent à nouveau développées et un secrétariat de parti professionnel vit le jour. Depuis 2009, le secrétariat général se trouve à la Nägelligasse 9 à Berne et cohabite avec le PEV Suisse. Il sert de centre de services important pour le parti et ses membres. Les députées et députés au Grand Conseil sont encadrés par des commissions spécialisées et des spécialistes gravitant autour du PEV pour la préparation des affaires parlementaires et pour les procédures de consultation.

Parallèlement, le PEV investit de manière ciblée dans le travail de base et de développement. Les nombreux volontaires ont été et seront soutenus au niveau local de manière efficiente grâce aux quatre employés qui, au cours de cette année de jubilé, se partagent 145% de temps de travail. Le secrétariat général a organisé la campagne électorale dans les lieux stratégiques importants et a encouragé la création de nouvelles sections. Ces visions stratégiques des 20 années dernières sont principalement dues aux deux stratèges **Ruedi Löffel** (Co-secrétaire général depuis 2000, se concentrant sur les élections et le travail de base) et **Lukas Zimmermann** (chargé de projet élections communales). Ce succès est rendu visible grâce au tableau ci-dessous:

| Année électorale cantonale | Nombre de partis locaux | Nombre de membres au 31.12 | Députés au Grand Conseil | Part électorale au niveau cantonal |
|----------------------------|-------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| 1994 | 26 | 890 | 7 | 4,0% |
| 1998 | 27 | 928 | 8 | 4,4% |
| 2002 | 37 | 1047 | 11 | 6,0% |
| 2006 | 46 | 1317 | 13 | 7,3% |
| 2010 | 53 | 1446 | 10 | 5,9% |
| 2014 | 56 | 1504 | 12 | 6,4% |
| 2018 | 59 | 1508 | 10 | 6,1% |



Les neuf cercles électoraux du canton de Berne

Développement positive

Le PEV canton de Berne s'est, avec l'âge, développé de manière très positive et avec beaucoup de succès! Après des débuts modestes, le parti a, après les années 60, vécu deux vagues de développements intensifs. Grâce à la poussée de croissance et de développement des années 90, le PEV est devenu une force de cohésion essentielle et marquante

au centre de l'échiquier politique, donnant des impulsions décisives pour la politique cantonale. Au sein du parti Suisse, il a, en 2009, devancé le canton de Zurich en matière de nombre de membres. L'apparition des nouveaux partis du centre vert/libéraux et BDP en 2007 et 2008 a freiné la croissance du PEV et a conduit dans le canton de Berne à une stabilisation de la part électorale à 6%.

Le PEV accorde au sein du parti une grande importance à la promotion des femmes et de la relève. Le réseau des femmes vit le jour en 2008 et l'équipe régionale du parti jeunes *jev* fut créé en 2017. Le journal cantonal d'information «PEV bernois» est publié 4 à 5 fois par année. Il est envoyé à toutes les adresses du PEV (actuellement 28 500) des cantons de Berne et de Fribourg.

Il est bien connu que l'immobilisme signifie régression. La digitalisation engendre également la modification des attentes et des exigences en matière de présence visuelle sur les dépliants, les annonces, sur internet et dans les médias sociaux. Le parti cantonal a osé franchir une étape en créant en 2018 un poste de graphisme et de design. Ces nouveaux services de conception vont bénéficier au parti cantonal, aux partis locaux et aux membres engagés.



Ruedi Löffel

Lukas Zimmermann

Heiner Studer / Philippe Messerli